

**Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique****Soixante-seizième session**

Bangkok, 21 mai 2020

Point 5 g) de l'ordre du jour provisoire \*

**Examen de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en Asie et dans le Pacifique : politiques macroéconomiques, réduction de la pauvreté et financement du développement****Transformer les économies pour les rendre cohérentes avec les ambitions portées par le Programme de développement durable à l'horizon 2030****Note du secrétariat***Résumé*

La région Asie-Pacifique a connu une transformation économique rapide au cours des dernières décennies, ce qui a contribué à réduire l'extrême pauvreté. Dans le même temps, l'accroissement de la dégradation de l'environnement, des changements climatiques et des inégalités remet en question le modèle actuel de croissance.

Dans l'édition de 2020 de l'*Étude sur la situation économique et sociale de l'Asie et du Pacifique* (à paraître), il est proposé une transition vers une trajectoire de croissance durable qui exige que toutes les parties prenantes alignent d'urgence leurs propres objectifs sur les objectifs sociaux et environnementaux en internalisant les externalités liées à leurs actions ; les contraintes auxquelles doivent faire face les différentes parties prenantes, à savoir les gouvernements, les entreprises et les consommateurs, sont recensées, et un ensemble de politiques globales visant à surmonter ces défis est proposé. Les gouvernements peuvent intégrer la durabilité dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques à long terme. Les entreprises devraient intégrer la durabilité dans leurs fonctions essentielles et les consommateurs devraient passer à des modes de vie durables. Les gouvernements auront un rôle déterminant à jouer pour influencer le comportement des entreprises et des consommateurs. Les mesures au niveau national doivent aller de pair avec la coopération régionale pour coordonner des solutions régionales plus ambitieuses en matière de consommation et de production durables.

La Commission souhaitera peut-être examiner les conclusions et les recommandations et fournir des orientations au secrétariat pour une analyse plus approfondie de ces aspects.

---

\* ESCAP/76/L.1/Rev.1.

## I. Introduction

1. L'élaboration de la politique économique dans les pays en développement de la région Asie-Pacifique a, à juste titre, longtemps été axée sur l'optimisation de la croissance économique, compte tenu des impératifs de réduction de la pauvreté et de création d'emplois. Les arguments en faveur d'une focalisation sur la croissance économique ne sauraient être réfutés. Toutefois, lorsque cette focalisation a un coût qui compromet la viabilité à long terme de la croissance économique elle-même, il devient impératif de se réorienter vers les questions de développement à plus long terme.

2. Cette situation peut être observée dans la région Asie-Pacifique, où des décennies de forte croissance économique ont transformé le paysage socioéconomique, permettant à un milliard de personnes de sortir de l'extrême pauvreté au cours des vingt dernières années et améliorant le niveau de vie de bien d'autres. Toutefois, cette croissance économique s'est accompagnée d'une inégalité croissante des revenus et des chances et commence à mettre à mal les capacités limites de la planète, mettant en danger le bien-être des générations futures.

3. Les 10 % de personnes les mieux rémunérées de la région perçoivent près de la moitié du revenu total. Entre-temps, l'utilisation de matériaux dans la région a triplé entre 1990 et 2017. En 2017, la région utilisait les deux tiers des ressources mondiales pour ses activités de production. Les facteurs qui sous-tendent cette augmentation substantielle de la demande de ressources sont notamment la croissance démographique, l'urbanisation rapide, l'expansion de la production manufacturière et l'évolution des modes de consommation.

4. La forte dépendance à l'égard des ressources a donné lieu à des menaces environnementales nationales pressantes telles que la pollution atmosphérique. La pollution mesurée par les émissions de particules 2,5 (PM<sub>2,5</sub>) dépasse la limite établie dans les directives de l'Organisation mondiale de la Santé dans la plupart des pays de la région. De fait, 97 des 100 villes les plus polluées par l'air en 2018 se trouvaient en Asie et dans le Pacifique. La région doit également faire face à un grave problème de production de déchets, notamment de déchets solides, de déchets alimentaires, de déchets dangereux, de déchets d'équipements électriques et électroniques et de déchets plastiques. Par exemple, 8 des 10 rivières ayant les plus hauts niveaux de déchets plastiques au monde se trouvent dans la région Asie-Pacifique.

5. La forte utilisation des ressources a contribué à l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre de la région, qui ont doublé depuis 1990. Plus de la moitié des émissions mondiales de gaz à effet de serre proviennent aujourd'hui de l'Asie et du Pacifique. Les gaz à effet de serre contribuent au réchauffement de la planète et augmentent les risques liés aux changements climatiques. Les pays de l'Asie et du Pacifique sont particulièrement exposés aux risques climatiques. La région abrite 5 des 10 pays les plus touchés par les changements climatiques : le Bangladesh, le Népal, Sri Lanka, la Thaïlande et le Viet Nam. L'Asie et le Pacifique comptent également plus d'un tiers des agglomérations urbaines mondiales situées dans des zones côtières à risque d'inondation. Au cours des 50 dernières années, la région a subi des pertes de plus de 1 500 milliards de dollars du seul fait des catastrophes naturelles d'origine climatique.

6. Selon le rapport de 2020 sur les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable dans la région de l'Asie et du Pacifique (*Asia and the Pacific SDG Progress Report 2020*), élaboré par la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), la situation préoccupante en matière de progrès dans le domaine du développement durable est clairement illustrée par le fait que la région Asie-Pacifique n'atteindra aucun des 17 objectifs de développement durable d'ici 2030 si elle continue sur sa lancée. En effet, la région a soit stagné, soit régressé sur plusieurs objectifs environnementaux. La plus grande régression de la région concerne l'objectif de développement durable n° 12 (Consommation et production responsables), ce qui nécessite une réévaluation de la stratégie de développement centrée sur la croissance économique.

7. C'est la raison pour laquelle, dans l'édition 2020 de l'*Étude sur la situation économique et sociale de l'Asie et du Pacifique*, des arguments en faveur d'une transition vers une consommation et une production durables sont exposés, compte tenu de leur rôle fondamental dans les activités économiques et de leur lien étroit avec le bien-être social et environnemental. Une telle transition exige que toutes les parties prenantes, à savoir les gouvernements, les entreprises et les consommateurs, alignent leurs propres objectifs sur les objectifs sociaux et environnementaux en internalisant les externalités liées à leurs actions. Les contraintes auxquelles se heurtent les différentes parties prenantes sont également recensées dans la publication à paraître, et un ensemble de politiques holistiques visant à relever ces défis est fourni.

## **II. Nécessité de renforcer la résilience face aux défis économiques actuels**

8. Selon les conclusions de l'*Enquête*, dans un environnement mondial de plus en plus incertain, la croissance économique de la région Asie-Pacifique en développement a ralenti plus que prévu en 2019 et devrait rester faible en 2020 et 2021. Les tensions commerciales prolongées ont pesé sur les perspectives de croissance économique de la Chine et des pays tributaires de ce commerce. Le nouveau coronavirus (COVID-19) et les mesures de confinement qui s'y rapportent créent des incertitudes croissantes pour les activités productives de la région, avec des retombées dans les domaines du commerce, du tourisme et de la finance.

9. Les décideurs politiques devraient maintenir des politiques macroéconomiques souples afin de soutenir la santé économique de la région, car elle est fondamentale pour le développement durable. Une fois la pandémie du virus passée, les politiques fiscales et monétaires devraient être consacrées à la protection des activités économiques en soutenant les entreprises et les ménages touchés et en prévenant la contagion économique. Les dépenses budgétaires peuvent également jouer un rôle important dans le renforcement de la capacité des intervenants du secteur de la santé à surveiller la propagation de la pandémie, à soigner les personnes infectées et à améliorer la préparation aux situations d'urgence sanitaire. Dans les pays qui ne sont pas directement touchés par la pandémie, des politiques monétaires et budgétaires souples sont néanmoins nécessaires pour remédier à la faiblesse de la demande globale et du climat des affaires dans un environnement économique de plus en plus incertain et dans un contexte de tensions commerciales non résolues.

10. Toutefois, les décideurs politiques ne doivent pas perdre de vue la viabilité à long terme. Le choc économique actuel dû à la pandémie doit nous apprendre qu'un manque de perspective à long terme (comme l'investissement

anticipé pour améliorer la capacité d'intervention en cas d'urgence) non seulement nuit à la croissance économique à court terme, mais pourrait également compromettre les progrès en matière de développement futur. C'est pourquoi la résilience doit être intégrée dans chaque décision lors de la conception des mesures macroéconomiques. Par exemple, la CESAP estime que d'ici 2030, la région doit investir 880 millions de dollars supplémentaires, soit l'équivalent de 0,003 % de son produit intérieur brut en 2018, dans la préparation aux situations d'urgence, la gestion des risques et les interventions dans le cadre du renforcement global du système de santé<sup>1</sup>. Un aspect positif de la lutte contre le ralentissement économique actuel est que la région dispose encore d'une marge de manœuvre stratégique suffisante, grâce à un contexte d'inflation relativement faible et à des niveaux modérés de déficit budgétaire et de dette publique. Les gouvernements de la région devraient également saisir cette occasion pour réévaluer la capacité de charge des systèmes économiques et la composition des mesures de relance en faveur d'une économie plus durable et plus inclusive.

11. Par conséquent, la faiblesse économique actuelle ne devrait pas ralentir la transition de la région vers des modèles de production et de consommation durables, dont l'absence a contribué à une augmentation massive des émissions de gaz à effet de serre et a entraîné, à son tour, une situation d'urgence climatique dans la région. Si la région continue à progresser à son rythme actuel en matière de décarbonisation et d'utilisation inefficace des ressources, elle devrait continuer sur la même voie insatisfaisante, ce qui pourrait aggraver encore les risques climatiques et ne pas améliorer le bien-être humain. La hausse des températures et les phénomènes météorologiques extrêmes qui en résulteraient entraîneraient des pertes économiques importantes, perturberaient la stabilité financière et anéantiraient les gains du développement humain.

### **III. Les défaillances des politiques et du marché empêchent les parties prenantes de s'engager sur une voie durable**

12. Étant donné que les coûts liés à la nature de l'expansion économique dans la région sont déjà très évidents, la question est de savoir pourquoi on n'en fait pas plus pour la planète. Le problème tient à la réflexion à court terme des trois principaux acteurs de l'économie : les gouvernements, les entreprises et les consommateurs. Ces acteurs se heurtent à des défis différents mais complémentaires.

13. Face à des priorités concurrentes, les gouvernements privilégient des politiques fragmentées pour stimuler la croissance économique à court terme plutôt que des mesures politiques transversales bien équilibrées qui favorisent le développement durable. En outre, le problème des profiteurs opportunistes, associé à la dégradation de l'environnement et aux émissions de gaz à effet de serre qui en résultent, rend la lutte contre ces problèmes plus difficile, au niveau tant national qu'international. Étant donné que les bienfaits de la réduction au niveau local des émissions de gaz à effet de serre sont recueillis au niveau mondial, alors que les coûts de cette réduction sont supportés au niveau local, cela incite certains à profiter de la situation et à compter sur les autres pour réduire les émissions.

---

<sup>1</sup> *Economic and Social Survey for Asia and the Pacific 2019: Ambitions beyond Growth* (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.19.II.F.6).

14. En outre, des incitations contradictoires affaiblissent les mesures prises par les gouvernements aux fins de la décarbonisation. Le respect des engagements contenus dans l'Accord de Paris nécessite une transition vers une économie décarbonisée et l'élimination progressive de la production et des industries fondées sur les combustibles fossiles, que les gouvernements peuvent être réticents à mettre en œuvre en raison des intérêts acquis dans les entreprises du secteur des combustibles fossiles et de la construction et les institutions financières qui financent des projets à forte intensité de carbone. Par exemple, une grande partie des industries du secteur des combustibles fossiles dans la région sont des entreprises d'État et, par conséquent, les mesures prises par les gouvernements pour promouvoir la décarbonisation, comme la réduction des subventions aux combustibles fossiles, auraient un impact direct sur leurs recettes budgétaires. La plupart des entreprises d'État génèrent des recettes élevées et emploient un grand nombre de personnes, de sorte qu'il est difficile de dissocier l'élimination progressive des combustibles fossiles des activités économiques.

15. De plus, la mauvaise tarification du carbone entraîne une surutilisation des combustibles fossiles. Si la fixation des prix du carbone s'est généralisée dans la région au cours des dix dernières années, les taux et la couverture actuels sont bien en deçà de ce qui est nécessaire pour un passage notable à une économie plus verte et à faible intensité de carbone. Moins de 10 gouvernements ont actuellement mis en place un système explicite de tarification du carbone, mais ils sont 26 à avoir exprimé leur intérêt pour le recours à des stratégies fondées sur le marché, telles que les mécanismes d'échange de droits d'émission, dans le cadre de leurs contributions déterminées au niveau national. Les prix du carbone varient considérablement en fonction des mécanismes en vigueur dans la région, allant d'environ 1 dollar à 29 dollars par tonne, mais ces prix sont nettement inférieurs à la fourchette requise estimée dans la plupart des études, comme la fourchette de 40 à 80 dollars estimée par la Commission de haut niveau sur les prix du carbone. Plus préoccupant encore est le fait que les subventions aux combustibles fossiles restent très répandues dans certains pays de la région, s'élevant à 242 milliards de dollars en 2018, ce qui dépasse largement les dépenses environnementales des gouvernements de ces pays.

16. En outre, les réglementations actuelles applicables aux entreprises ne permettent pas de mesurer l'empreinte carbone de ces dernières. La plupart des pays n'ont pas de norme cohérente propre à orienter les investissements durables. Les actionnaires et les organismes de contrôle exigent des entreprises qu'elles améliorent les données et les informations qu'elles fournissent afin de pouvoir suivre l'impact de leurs activités sur l'environnement. Si les émissions de carbone restent le critère mesurable le plus couramment communiqué, les demandes d'autres types de données, par exemple sur l'eau et la déforestation, augmentent. Il est important de noter que l'absence de normes permet à de nombreuses entreprises de se donner un vernis écologique. On parle d'écoblanchiment lorsque des entreprises utilisent des étiquettes et du matériel publicitaire trompeurs pour se donner une image de responsabilité environnementale sans pour autant devenir plus responsables.

17. En outre, les modes de consommation actuels d'une population de plus en plus riche, composée de consommateurs qui ne sont pas conscients de l'impact de leur consommation sur l'environnement, outrepassent les capacités limites de la planète. En plus d'une augmentation quantitative, la consommation évolue sur le plan du contenu, qui prend la forme de produits moins durables. Le manque d'information et de sensibilisation aux produits durables est l'une des raisons pour lesquelles le comportement des consommateurs se révèle préjudiciable à la durabilité. En outre, un manque

général de connaissances des consommateurs signifie que ceux-ci pensent souvent que les produits durables sont plus chers et de moins bonne qualité que les produits moins durables.

18. Enfin, de nombreuses ressources ne sont pas utilisées de manière rationnelle, ce qui a donné lieu à un gaspillage inutile. Par exemple, un tiers de la nourriture produite dans le monde est gaspillée chaque année à cause de son altération due à une mauvaise récolte ou à un mauvais transport. De nombreuses ressources sont également sous-utilisées. Par exemple, des biens comme les voitures sont laissés en stationnement 95 % du temps et seulement 5 % des jouets possédés sont utilisés quotidiennement.

#### **IV. La mise en place d'une économie participative peut ouvrir la voie à un avenir durable**

19. Il est clair qu'il n'est plus possible de continuer comme si de rien n'était et qu'il faut réfléchir à ce que toutes les parties prenantes doivent faire pour que les activités économiques respectent les capacités limites de la planète. S'appuyant sur l'appel lancé dans l'*Étude économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique* de 2019 pour que la région élève ses ambitions au-delà de la croissance, l'*Étude* de 2020 lance un appel en faveur de l'élaboration concertée des politiques pour mettre les gens et la planète au premier plan. S'attaquer à la non-durabilité des modes de consommation et de production actuels (objectif de développement durable n° 12) est une condition essentielle pour remédier aux lacunes du modèle axé sur la croissance, et ce pour deux raisons : premièrement, parce que la production et la consommation sont les activités économiques de base, et deuxièmement, parce que la région a davantage régressé sur l'objectif 12 que sur tout autre objectif. Compte tenu des liens de corrélation entre l'objectif 12 et de nombreux autres objectifs de développement durable, les progrès réalisés dans le cadre de cet objectif constituent l'un des moyens les plus rentables et les plus efficaces de parvenir au développement économique, de réduire les impacts sur l'environnement et d'améliorer le bien-être humain.

20. Alors que commence la décennie qui culminera avec l'échéance du Programme de développement durable à l'horizon 2030, il est devenu évident que les efforts déployés jusqu'à présent ont été insuffisants. En septembre 2019, le Secrétaire général a appelé toutes les composantes de la société à se mobiliser pour une décennie d'action à trois niveaux : une action locale, qui intègre les transitions nécessaires dans les politiques, budgets, institutions et mécanismes de gouvernance des États, des villes et des autorités locales ; une action individuelle, menée par les jeunes, la société civile, les médias, le secteur privé, les syndicats et les universités, entre autres, afin de créer un mouvement irréversible faisant avancer ces objectifs, et une action à l'échelle mondiale, visant à assurer un plus grand leadership, davantage de ressources et des solutions qui auront plus d'impact sur les objectifs de développement durable. Aussi des recommandations relatives à chaque niveau sont-elles présentées ci-dessous.

21. Une action locale conduite par les gouvernements est nécessaire sur trois fronts : a) l'intégration de la durabilité dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques à long terme ; b) la transition vers l'abandon des combustibles fossiles et c) la création de mécanismes de marchés financiers écologiques.

22. Pour intégrer la durabilité dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques à long terme, il faut intégrer les objectifs de développement durable dans les décisions économiques. Tout d'abord, une évaluation doit être faite pour déterminer si le pays est sur la bonne voie, en retard ou en régression en ce qui concerne la réalisation des objectifs de développement durable. Il s'agira alors de comprendre les compromis et les synergies et de déterminer le montant des investissements supplémentaires nécessaires. Deuxièmement, une évaluation doit être faite pour déterminer la vulnérabilité aux risques climatiques et comprendre comment intégrer ces considérations dans la planification à long terme. Troisièmement, ces résultats doivent être intégrés dans les mesures. Les décideurs politiques devront tenir compte de l'interconnexion et de la complexité des politiques et de leur impact sur le bien-être de la société. Il est nécessaire d'adopter une approche intégrée, avec une planification et une coordination étroite entre les ministères de l'économie, des finances et autres, ainsi qu'avec les autorités infranationales.

23. Pour abandonner les combustibles fossiles, il faut d'abord s'engager à décarboniser en préparant un plan d'action de transition. Le plan doit être exécuté par étapes, des ressources dédiées étant affectées à la mise en œuvre de la stratégie de désinvestissement. Les gouvernements peuvent commencer par une combinaison de mesures législatives et non législatives concernant les combustibles fossiles. Deuxièmement, la tarification du carbone devrait être adoptée pour encourager le passage à une énergie propre, réduire la compétitivité des industries polluantes et accroître l'utilisation des technologies et de l'énergie vertes. Les décideurs peuvent faire en sorte que ces politiques n'aient pas de répercussions démesurées pour les pauvres et les travailleurs en fournissant simultanément des aides financières pour une transition juste. Troisièmement, l'avantage concurrentiel national des énergies renouvelables devrait être exploité en déplaçant les 242 milliards de dollars de subventions annuelles du secteur des combustibles fossiles vers celui des sources d'énergie verte. Au cours de cette décennie d'action, les gouvernements de l'Asie et du Pacifique doivent s'engager à éliminer les subventions aux combustibles fossiles.

24. Pour créer des mécanismes de marchés financiers verts, les banques centrales et les autorités de contrôle des marchés financiers doivent intégrer les risques climatiques dans leurs mécanismes de contrôle. Il faudrait notamment disposer de nouveaux systèmes de gestion et de réglementation qui consistent en un suivi et en un contrôle du secteur financier au niveau microéconomique. Tout d'abord, il faudrait veiller à recourir aux communications et aux rapports concernant l'environnement pour faire face aux risques climatiques en suivant, par exemple, les principes de l'Équipe spéciale des informations financières ayant trait au climat du Conseil de stabilité financière. Deuxièmement, la politique en matière d'investissements étrangers directs (IED) entrants et sortants devrait être ajustée afin de canaliser les investissements vers des projets durables. Cette « écologisation » des IED permettra de réduire les investissements à forte intensité de carbone et d'accroître les transferts de technologies vertes. Troisièmement, il faudrait prévoir des incitations monétaires et fiscales pour encourager la croissance des marchés et des instruments financiers verts. Ce peut être, par exemple, des obligations vertes, l'écologisation du secteur bancaire, des incitations financières telles que des conditions de prêt spéciales pour les prêts écologiques et l'amélioration des termes du crédit pour les nouvelles entreprises et les technologies durables.

25. Les individus, dans le cadre de leur action, exigeront des entreprises et des consommateurs qu'ils s'orientent vers la durabilité.

26. Les entreprises devraient intégrer la durabilité dans leurs fonctions essentielles. Premièrement, il faut pour cela comprendre la durabilité comme faisant partie des fonctions de l'entreprise en tenant compte des aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance dans l'analyse et les décisions en vue d'investissements. Les entreprises peuvent envisager de suivre les Principes pour l'investissement responsable pour une meilleure intégration de la durabilité dans les fonctions de l'entreprise. Deuxièmement, il convient de suivre les règles des bilans en matière de viabilité qui ont été fixées dans les règlements financiers afin d'améliorer la transparence et la divulgation des risques climatiques. Troisièmement, la tarification interne du carbone devrait être adoptée en tant qu'outil de réduction des émissions et d'atténuation des risques liés au climat afin de tirer parti des opportunités qui se présentent lors de la transition vers une économie à faible intensité de carbone. Quatrièmement, il est nécessaire de commencer à réduire les émissions de gaz à effet de serre dans les chaînes d'approvisionnement en s'adaptant à un modèle d'économie circulaire qui utilise les ressources de façon plus rationnelle grâce au recyclage, à leur réutilisation et une meilleure conception et planification, et se traduit par une réduction des déchets. Les gouvernements doivent prendre l'initiative de réformer la réglementation des entreprises pour s'orienter vers une production durable.

27. Les consommateurs devraient choisir des modes de vie durables. Ce choix peut réduire l'empreinte carbone. L'impératif d'un tel changement est mis en évidence dans une analyse récente, qui indique que pour faire en sorte que l'élévation de la température mondiale ne dépasse pas l'objectif de 1,5 degré, les gens doivent réduire de moitié leur empreinte carbone pour atteindre environ 2,5 tonnes par habitant d'ici 2030 et 0,7 tonne par habitant d'ici 2050. Les gouvernements peuvent jouer un rôle important en influençant le comportement des consommateurs en les incitant à changer leur mode de vie. Les encouragements sont des rappels positifs et de petites suggestions de changement. Cela peut consister à encadrer l'information, à modifier l'environnement physique et à mettre en place l'écoétiquetage des produits. Les gouvernements doivent également encourager le partage des biens de consommation et des services sous-utilisés en fournissant une infrastructure numérique solide et en soutenant les entreprises qui ont un impact positif sur l'environnement. Bien que de nombreuses modalités de partage soient mondiales, les réglementations relatives à ces modalités sont locales. La réglementation et un contrôle efficace doivent être adaptés au contexte local pour promouvoir la disponibilité des services, inciter au respect des règles et établir des limites claires entre les entreprises qui partagent et celles qui ne partagent pas.

28. L'action mondiale nécessite une coopération régionale. La région Asie-Pacifique est fortement intégrée dans l'économie mondiale, et la décarbonisation ne peut se faire de manière isolée. Les gouvernements doivent élaborer des plans de transition à long terme vers une économie sobre en carbone, conformément à l'Accord de Paris. Tout d'abord, ils doivent mettre en place des normes nationales de lutte contre les changements climatiques, qui doivent être harmonisées entre les différents pays. Si les normes et les politiques liées au climat sont très variables d'un pays à l'autre, alors, les entreprises opérant dans des secteurs mondialisés risquent d'avoir de moindres incitations et les frictions commerciales risquent de s'accroître. Deuxièmement, les centrales au charbon devraient être remplacées par des centrales à énergie renouvelable telle que l'énergie solaire, éolienne et hydraulique. Le commerce transfrontière d'électricité peut aider à transmettre l'énergie des pays riches en ressources renouvelables à ceux qui dépendent des combustibles fossiles. Dans le même temps, le fait de relier les marchés nationaux et infranationaux de droits d'émission de carbone de la région



---

élargirait l'éventail des options de réduction des émissions et découragerait les fuites de carbone vers les juridictions ayant des politiques climatiques moins strictes. Troisièmement, le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables doit être mis en œuvre au niveau régional. La coopération transfrontière est nécessaire pour intensifier le commerce et les investissements environnementaux, les achats responsables et l'écoétiquetage, les chaînes d'approvisionnement écologiques, la prolongation de la durée de vie des biens, l'économie partagée, ainsi que la récupération et l'utilisation rationnelle des ressources.

## V. Questions portées à l'attention de la Commission

29. Les questions et les politiques décrites ci-dessus sont examinées plus en détail dans l'édition 2020 de l'*Étude sur la situation économique et sociale de l'Asie et du Pacifique*. La Commission souhaitera peut-être examiner les conclusions et les propositions formulées dans l'*Étude*.

30. La région Asie-Pacifique se trouve à un moment charnière de son développement, où la prochaine étape de la transformation économique devra être beaucoup plus durable. Alors que nous entamons cette décennie, il est essentiel que nous nous orientions résolument vers des économies plus durables et que nous évitions une crise climatique. Les gouvernements doivent contribuer avec force à rassembler toutes les parties prenantes. Il leur faut changer d'état d'esprit et passer de l'élaboration de politiques à court terme à la planification et à la mise en œuvre à long terme.

31. La Commission souhaitera peut-être examiner comment intégrer au mieux la durabilité à long terme dans l'élaboration des politiques afin que les gouvernements soient prêts à faire face à la prochaine situation d'urgence.